



Communiqué de la WFOT concernant les normes minimales pour l'enseignement des ergothérapeutes (révisées en 2016) en lien avec la pandémie de COVID-19

Aujourd'hui, la pandémie de COVID-19 a un impact important sur la santé, le bien-être et globalement sur la vie des individus, familles et communautés du monde entier¹. La population a besoin de comprendre, ajuster et compenser leurs activités quotidiennes afin de participer à leurs occupations habituelles ou pour en découvrir d'autres. Par conséquent, l'ergothérapie doit être adaptée dans sa pratique, sa recherche et sa formation, afin de mettre en place les modifications nécessaires à l'engagement, la sécurité et le bien-être.

La situation actuelle entraîne une restriction des contacts directs entre personnes. Les ressources en termes d'ergothérapie ont dû être priorisées et déployées en fonction des besoins locaux/nationaux et ceux des différents services. L'enseignement est donné à travers des plateformes en ligne et les chercheurs adaptent leurs méthodologies, leur recrutement et leurs interventions, afin de poursuivre leurs investigations.

Les normes minimales de la fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT : World Federation of Occupational Therapists) pour l'enseignement ont un rôle décisif dans le développement global de la profession et proposent un mécanisme d'assurance fiable et de qualité.

Les stages en milieu professionnel font partie intégrante des normes minimales et ont une place primordiale dans la formation de base des ergothérapeutes. C'est l'occasion pour les étudiants d'acquérir des connaissances théoriques, des savoir-faire et un raisonnement professionnel, mais aussi un comportement et une attitude professionnels, dans le but de se mettre au niveau des compétences du diplôme d'état d'ergothérapeute².

Les normes minimales préconisent un minimum de 1000 heures de stage pour mettre en place une intervention en ergothérapie auprès d'une personne ou d'un groupe (individuel, groupe ou communauté, institution, agence ou gouvernement).

L'objectif des normes minimales est de proposer une approche dynamique et souple pour compléter les 1000 heures de stage. Les environnements des lieux de stages professionnels diffèrent dans le monde et vont aussi dépendre du contexte et des ressources locaux, mais aussi des opportunités dans la sphère de l'enseignement. Les normes minimales n'exigent pas que les heures de stage soit réalisées dans des domaines spécifiques. On part du principe que tous les ergothérapeutes ont une

approche biopsychosociale avec leurs clients, indépendamment de leur diagnostic ou du lieu d'intervention.

La pandémie de COVID-19 a obligé les ergothérapeutes à développer de nouvelles pratiques innovantes pour mettre en place leurs interventions. Ainsi, le besoin d'identifier et d'adapter les offres dans l'enseignement s'est renforcé. Comme stipulé dans les normes minimales, il est impératif que les diplômés des programmes d'enseignement validés par la WFOT puissent démontrer leurs connaissances de base, savoir-faire et attitudes, afin d'assurer la santé locale et la prise en compte des besoins de la société.

Les programmes d'éducation validés par la WFOT doivent poursuivre leur travail avec les ergothérapeutes dans le but de développer des stratégies permettant aux étudiants d'atteindre les 1000 heures de pratique exigées. De nombreux programmes utilisent les mises en situations comme une forme de pratique professionnelle. D'autres stratégies d'enseignement ont recours aux études de cas, des évaluations vidéos ou des sessions d'analyse poussée de la pratique professionnelle. Les associations nationales des ergothérapeutes doivent continuer à reconnaître l'importance de l'enseignement au travers la pratique basée sur les preuves et les conditions dans lesquelles elles se déroulent.

Nous encourageons les enseignants, les étudiants et les diplômés à profiter de ces circonstances exceptionnelles pour développer des opportunités d'enseignement uniques et créatives, avec le contexte spécifique de chaque client, comme le font actuellement tous les ergothérapeutes.

Ressource supplémentaire :

La WFOT a développé un forum en ligne gratuit dédié aux enseignants afin d'échanger autour de leurs techniques alternatives d'enseignement en lien avec la pandémie de COVID-19. Le forum se trouve sur le Occupational Therapy International Online Network (OTION) : <https://wfot.link/covid19educators>

Références

- 1 World Federation of Occupational Therapists Public Statement – Occupational Therapy Response to the COVID-19 pandemic. Disponible ici : <https://wfot.link/covidpublic>
- 2 World Federation of Occupational Therapists Minimum Standards for the Education of Occupational Therapists (revised 2016). Disponible ici : <https://wfot.link/mseot16>

Traduction:

Chantal Etrcverry/ France

Novembre 2020